

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 9

Rubrik: Conseils aux débutants ; Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

SEPTEMBRE 1973

Nous voilà à la mi-août et malgré notre bel optimisme, la plupart des hausses sont restées désespérément vides. Le temps froid et pluvieux de la deuxième quinzaine de juillet y est certainement pour quelque chose. Mais comme en ce début d'août le beau temps et le chaud étaient de nouveau au rendez-vous, nous osions encore espérer une petite récolte, de quoi faire quelques tartines ou soigner un bon rhume. Mais hélas, trois fois hélas, il nous faut déchanter, et tourner nos regards non pas vers l'extracteur et les bidons de miel, mais vers les sacs de sucre.

Il faut vraiment être apiculteur dans l'âme et « piqué » pour s'occuper des abeilles. Car voilà une nouvelle année de disette. Mais cela ne fait rien. La satisfaction et le plaisir que nous éprouvons tout au long de la saison en voyant se développer nos ruches valent bien quelques kilos de miel. Et cette année, les ruches ne nous ont pas laissés sur notre faim en ce qui concerne leur développement et cela au sortir d'un hiver interminable où les ruches étaient pour la plupart en piteux état. Le travail de l'apiculteur est enrichissant pour l'esprit sinon pour le porte-monnaie, car quiconque travaille au contact de la nature en retire quelques profits, qui, s'ils ne sont pas matériels, n'en ont que plus de valeur.

Venons-en maintenant au travail à faire au mois de septembre. Une fois les hausses enlevées et rangées, il faudra aussi retirer les cadres superflus. Selon la force de la ruche et quelque soit le système une colonie hivernera très bien sur 6 à 8 cadres. Le principal étant que tous les cadres soient occupés et que la nourriture soit bien répartie autour du nid à couvain. Avant de compléter le nourrissage on notera soigneusement le besoin de chaque ruche. Pour une colonie normale dans une ruche Dadant, on comptera 15 à 18 kilos et dans une suisse 10 à 12 kilos.

Ne nourrissez surtout pas trop tard. Cela aurait un effet néfaste sur vos colonies au printemps. Dès le 15 septembre, le nourrissage doit être terminé, afin de permettre aux abeilles d'emmagasiner soigneusement cette nourriture et de l'operculer. Un nourrissage trop tardif à fin septembre ou même au début octobre, même s'il fait encore beau, ne permet plus à nos ouvrières de faire correctement leur travail, celles-ci étant affaiblies par l'intense activité qu'elles déploient durant l'été.

Si vous avez suivi les conseils du mois précédent vous aurez mis

toutes les chances de votre côté, car vous aurez des ruches prêtent à affronter les rigueurs de l'hiver.

Comme je vous l'ai déjà conseillé le mois dernier, pour éviter tout pillage, travaillez de préférence le soir, ne laissez rien traîner, fermez bien votre armoire à cadres. La plus infime négligence provoque de l'agitation au rucher.

Avant de ranger vos cadres, trie-les. Les vieux cadres seront débarrassés des cires noires et mis dans un sac ou un carton. Si vous envoyez ces vieilles cires dans l'un ou l'autre des établissements spécialisés dans la fonte de la cire, vous recevrez, si vous le désirez, des cires gaufrées neuves. Il est plus facile d'accomplir ce travail en automne plutôt qu'au printemps où d'autres tâches vous attendent.

Prenez soin de vos hausses et de vos cadres de réserve. Les journées chaudes de septembre sont propices au développement de la teigne. Soufrez vos cadres ou traitez-les de préférence avec du tétrachlorure de carbone qui a l'avantage d'être ignifuge. N'employez surtout pas d'insecticide, vos abeilles ne le supporteraient pas. C'est une fâcheuse expérience que déjà plus d'un apiculteur a faite.

Chers débutants, si vous n'avez vraiment pas de miel, ne soyez pas trop découragés et dites-vous que l'année prochaine sera la bonne. Et tout n'aura pas été vain puisque vous aurez tout de même appris quelque chose sur la vie si intéressante des abeilles.

Frinvillier, le 15 août 1973.

Georges Huguenin.



ECHOS DE PARTOUT

L'ABEILLE DE DEMAIN ET SON ÉVOLUTION

Professeur Dr F. Ruttner

Tous les apiculteurs spécialistes des stations de recherches, ainsi que les responsables des organisations professionnelles doivent être conscients de leur tâche, quant à l'apiculture de demain, et dans un avenir plus lointain. Cette considération revêt une importance particulière dans les circonstances actuelles de transformations rapides du milieu environnant et du mode de vie, à l'heure où nous savons que l'apiculture ne représente pas seulement une branche économique, mais qu'elle fait partie de notre société en tant que l'un de ses composants indispensables. Je pense à l'abeille dans son

rôle toujours plus important de pollinisatrice d'un nombre considérable de végétaux cultivés et sauvages, et dans celui d'indicateur témoin d'un milieu sain. Il est impossible d'évoquer l'apiculture de demain sans prendre en considération les changements structurels, économiques et sociologiques de notre civilisation. Ces transformations, concernant en particulier notre agriculture, se répercutent avec force également sur l'apiculture. Les changements déjà intervenus et dont l'importance ira en s'accroissant sont les suivants :

1. La mécanisation, toujours plus poussée, de l'agriculture aura pour conséquence un besoin en main-d'œuvre de plus en plus restreint.

2. La spécialisation déjà très marquée des agriculteurs, et qui évoluera encore, ne leur permettra pas de consacrer leur temps à des occupations annexes, dont la pratique de l'apiculture.

3. Cette spécialisation agricole se traduira par la voie orientée toujours davantage vers une offre de floraisons (ev. massives) se traduisant par des occasions de miellées unilatérales.

4. Le nombre de citadins ira en augmentant encore, et l'apiculture sera pratiquée avant tout à proximité des centres urbains, ou directement sur leur pourtour.

L'apiculture de demain aura besoin d'une abeille productive et capable, une telle abeille ne pouvant être que celle adaptée parfaitement aux conditions nouvelles d'existence. Quelles doivent être alors les qualités et les caractères de cette abeille modèle, en rapport avec les conditions évoquées ?

A. Elle doit être capable de réagir rapidement, afin de profiter sans hésitation des occasions de miellée pouvant se présenter.

B. Cette abeille doit être douce, permettant la pratique de l'apiculture au milieu des habitations, sans incommoder les voisins.

C. Elle doit être, comme par le passé, bien acclimatée, relativement résistante aux maladies, tout en étant en même temps une bonne butineuse.

Il s'agit là des conditions essentielles, que tout travail ayant pour objet la sélection d'une abeille de notre siècle doit respecter. Tout le reste peut être obtenu par une sélection progressive, tel le choix d'une abeille caractérisée par le peu de propension à l'essaimage, par les colonies au développement rapide et puissant, nanties d'une capacité de butinage la meilleure. Le choix que nous pouvons faire sur ces bases est cependant limité. Les critères limitatifs sont représentés avant tout par le degré d'acclimatation, et celui d'agressivité.

A l'avenir nous aurons la possibilité de choisir parmi les quatre races géographiques, aujourd'hui répandues : *Apis ligustica* (l'italienne), *A. carnica* (carniolienne), *A. mellifera* (abeille noire) et *A. caucasica* (caucasienne). Parmi ces races l'abeille caucasienne et

l'italienne paraissent cependant peu indiquées, en raison de leur faible faculté d'adaptation. L'abeille noire d'Europe centrale ne peut convenir à cause de sa grande agressivité et pour son manque de rendement économique. Le choix plus précis se trouve ainsi porté sur la race carniolienne, originaire d'Europe du Sud, d'entre les Carpates et la mer Adriatique. Au regard des conditions climatiques de son pays d'origine, la carniolienne peut être considérée comme une race continentale. Elle réagit à la brièveté des printemps par un développement puissant et s'avère capable de passer sans encombre et sans dommage les hivers longs et rigoureux. Certaines régions de son pays d'origine se caractérisent par la présence d'étendues solitaires, ce qui permet à la carniolienne de s'adapter à nos conditions actuelles de butinage. Mais cette race est dotée d'une autre qualité importante, la carniolienne étant l'abeille la moins agressive de toutes celles que nous connaissons. Au cours des trente dernières années cette abeille a fait l'objet d'expérimentations un peu partout en Europe centrale, les résultats de ces essais étant très bons dans l'ensemble des cas.

Le travail de sélection s'étant soldé par de bons résultats évidents, les apiculteurs d'avant-garde travaillent dans la plupart des pays d'Europe centrale en grande partie avec cette abeille. Le fait de vouloir faire bénéficier la pratique apicole à une plus grande échelle de ces bons résultats est lié cependant à un grand nombre de difficultés. L'essentiel de ces difficultés réside dans le maintien de pureté de la race, en dehors de son aire d'implantation naturelle. Au cours de ces dernières années nous avons par trop surestimé la possibilité de contrôle de la fécondation. A l'heure actuelle nous n'ignorons pas que la fécondation naturelle, avec de faux bourdons sélectionnés, ne peut être couronnée de succès que dans les conditions naturelles exceptionnellement favorables : sur les îles et dans le cadre de quelques emplacements isolés, peu nombreux, dans les Alpes.

Les « stations de fécondation » jusqu'alors utilisées sont en majeure partie insuffisamment isolées et c'est la raison pour laquelle le succès obtenu n'est que partiel. Quelques générations, d'un nombre très restreint d'ailleurs, suffisent en effet pour modifier profondément le matériel d'origine. Il s'avère vraisemblablement impossible de trouver dans un pays à densité de populations d'abeilles élevée, tel par exemple la Tchécoslovaquie, un seul emplacement offrant le moyen d'une fécondation contrôlée. L'unique solution ne peut représenter dans ces conditions que le recours à la fécondation artificielle. Dans certains pays comme la Pologne ou l'Allemagne fédérale, et dans le cadre des élevages pratiques, ce genre de fécondation est effectué à grande échelle. Les reines sélectionnées sont fécondées artificiellement et livrées aux élevages de reproduction

ou à des apiculteurs propriétaires d'un cheptel plus important. Ces reines sont utilisées ensuite dans l'élevage pour l'obtention de reines de production, dans le cadre de la pratique courante. A partir de ces reines de production, d'autres reines ne s'élèvent plus et lorsque la reine artificiellement fécondée a atteint la limite d'âge, on a recours à l'achat d'une autre.

Il est cependant possible d'opérer la fécondation avec un résultat certain sur les reines de production, à l'intérieur d'un territoire d'élevage à sang pur. Nous comprenons par là l'échange des reines de toutes colonies se trouvant dans un territoire limité et fermé, survolé par les seuls mâles d'une lignée d'élevage déterminée. Dans ces conditions il s'avère possible de féconder les jeunes reines de façon sélective, au centre de ce territoire, avec des résultats tout à fait satisfaisants. Sur la base des expériences actuellement acquises nous pouvons conclure à ce que le territoire d'élevage racial doit avoir un diamètre de 15 à 20 kilomètres, le secteur d'élevage étant entouré d'un cheptel à sélection « mixte », afin que la race choisie puisse constituer ses propres réserves au centre du territoire.

A l'intérieur du périmètre le nombre de colonies devrait être de 500 ; ou mieux encore d'un millier. Sans être obligé d'avoir recours à de nouveaux approvisionnements en reines de race, l'indépendance d'un tel territoire au point de vue de la sélection put être assurée. En Autriche et en Allemagne cette façon de procéder trouve depuis plusieurs années déjà son application. Un « noyau solide » est formé avec les reines d'une lignée choisie, des reines dont les capacités avaient fait l'objet d'expérimentation dans le cadre d'une station de contrôle, et qui étaient fécondées artificiellement, avec toutes les garanties. Cette première phase est suivie de celle de la « reproduction », partant de ces reines, à l'intérieur du territoire d'élevage de la race, ou dans les territoires objets d'une transformation préalable d'élevage, avec implantation de la carniolienne. La preuve existe que cette méthode peut se traduire par une augmentation sensible de productivité, le travail avec les abeilles calmes et douces étant de plus autrement agréable.

Il est indispensable d'établir les plans suffisamment à l'avance, car tout travail de sélection et d'élevage exige un temps considérable. Nous ne devons pas attendre que la marche du progrès dépasse celle d'une apiculture traditionnelle, et que le point de vue prévale que l'emplacement d'un rucher ne doit pas se trouver à proximité des habitations. En suivant un but bien défini et sur les bases solides d'une prévision exacte nous devons réussir dans l'élevage de cette abeille de demain, capable d'exister sans difficulté au sein de la société humaine dans l'avenir.